

Réunion du 26 septembre 2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 77  
Nombre de votants : 89

L'an deux mille seize, le vingt-six septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, Gilles LEVEQUE (suppléant de M. André CASSOU), Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Patrice LAURENT, Jeanne LUGA, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Marie-Luce MUSEL, Catherine LEYGUES, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Nadine CHADES (suppléante de M. Jean-Claude MORERE), Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, André CASSOU, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Michel DARETTE (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Dominique TOUYA, Michel JESER, Véronique REMY, Gilbert AURRIAC, Bruno CIOSSÉ (pouvoir à M. François MATEOS), Sylvie MOUSQUES dit CABANOT (pouvoir à Mme Jeanne LUGA), Philippe GAUDET (pouvoir à M. Jean-Marc TERRASSE), Emmanuel HANON (pouvoir à M. Francis GRINET), Jean-Pierre HOURCLE, Fabien LARRIVIERE (pouvoir à M. Dominique LALANNE), Valérie MARQUEHOSSÉ (pouvoir à Mme Encarnacion CANTON), Bernard MELIANDE (pouvoir à Mme Claire-Lise LAFOURCADE), Patrick PEYRE-POUTOU (pouvoir à Mme Bernadette PRADA), David HABIB (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS (pouvoir à M. Patrice LAURENT).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 4 : ZONE EUROLACQ 2 : VENTE DU LOT 9B A LA SOCIETE COFORA  
POUR LA CREATION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE**

**Rapporteur** : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

Les marques Peugeot et Citroën souhaitent revoir leur mode de distribution de pièces détachées automobiles au niveau national. Pour cela, elles souhaitent créer des centres logistiques répartis sur l'ensemble du territoire. Ces centres seront chargés de desservir l'ensemble des concessionnaires et agents des marques Peugeot et Citroën.

Pour répondre aux demandes de ces constructeurs, les sociétés SIPA Automobiles et PGA Motors se sont entendues pour créer un centre desservant le grand Sud-Ouest (Bayonne-Bordeaux-Toulouse).

La société SIPA Automobiles est implantée dans le Sud-Ouest : Bordeaux, Libourne, Périgueux, Agen, Toulouse, Tarbes, Pau, Mont-de-Marsan, etc. et distribue plusieurs marques telles que Fiat, Alfa Roméo, Citroën, Audi, Abarth, Volkswagen, etc.

La société PGA Motors possède 317 concessions en France, aux Pays-Bas, en Belgique et en Pologne. Les 251 concessions françaises sont réparties sur l'ensemble du territoire et sont représentées par les marques Renault, Peugeot, Citroën, Opel, Ford, Porsche, Nissan, etc. En 2015, elle comptait environ 7 000 collaborateurs.

Les premiers contacts ont eu lieu en octobre 2015. La communauté de communes de Lacq-Orthez était en concurrence avec d'autres sites. Elle a proposé le prix de 432 000 € pour 16 000 m<sup>2</sup> et 28 €/m<sup>2</sup> pour tout m<sup>2</sup> supplémentaire.

En juin 2016, la décision de s'implanter sur la zone Eurolacq 2, lot 9 B, sur une superficie d'environ 1,83 ha, a été prise par les porteurs de projet afin de créer un bâtiment d'environ 5 000 m<sup>2</sup>. Cette implantation générerait environ 60 emplois.

C'est la société COFORA, filiale immobilière de PGA Motors, qui portera le projet.

Dans un courrier en date du 21 juin 2016, France Domaine estime ce terrain à 27 €/m<sup>2</sup> HT.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** la vente du lot 9B situé sur la zone Eurolacq 2 (commune de Labastide-Monréjeau), d'une superficie d'environ 18 364 m<sup>2</sup>, à la société COFORA ou à toute société désignée par les groupes PGA Motors et SIPA pour l'implantation d'une plateforme logistique de pièces détachées automobiles,
- **de fixer** le prix de vente du lot 9B à 432 000€ HT pour 1ha 60a 00ca et 28 €/m<sup>2</sup> HT pour les m<sup>2</sup> supplémentaires,
- **d'autoriser** son Président à signer l'acte de vente et tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération,
- **d'autoriser** son Président, en cas de besoin, à déposer les demandes d'urbanisme nécessaires à la conduite de ce projet (déclaration préalable, permis d'aménager modificatif de la zone, demande de certificat d'urbanisme, permis de construire, etc.).

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 28/09/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/09/2016